



**Décision n° NA-000-10-00155-00**

**Portant agrément au titre du service civique**

**Le Président de l'Agence du service civique**

Vu le code du service national, notamment son titre 1er bis ;  
Vu, avec pièces à l'appui, la demande d'agrément présentée le 24/06/2010 par l'organisme intéressé ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

L' ASSOCIATION NATIONALE LE REFUGE dont le siège social est situé 2, rue Germain 34000 MONTPELLIER (N°SIRET : 449 631 035 000 36) est agréée, pour une durée de deux ans à compter de la signature de la présente décision, au titre de l'engagement de service civique.

**Article 2**

Les missions susceptibles d'être accomplies par les personnes accueillies en service civique sont les suivantes :

Thème	Numéro	Sous-numérotation	Intitulé
Solidarité	1	a	Aider à la lutte contre l'isolement et le mal-être des jeunes victimes d'homophobie.
Solidarité	1	b	Contribuer à améliorer le cadre de vie des jeunes accompagnés et favoriser leur autonomie.
Solidarité	1	c	Soutenir le développement du réseau associatif par la mise en place de programmes sur le thème de la santé des jeunes et de la lutte contre la précarité.

**Article 3**

La durée cumulée des contrats de service civique conclus la première année suivant la délivrance du présent agrément ne peut excéder 30 mois.

#### Article 4

Avant le 31 décembre 2010, l'organisme mentionné à l'article 1er conclut des contrats de service civique d'une durée cumulée supérieure ou égale à 30 mois.

#### Article 5

Le directeur de l'Agence du service civique est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 20 AOU 2010

Le Président de l'Agence du service civique



Martin HIRSCH

## Annexe : calendrier indicatif d'accueil des volontaires

<b>Tableau prévisionnel et indicatif d'accueil des volontaires</b>								
	<b>Nombre d'entrées mensuelles</b>							
Date d'accueil MM/AA	6 mois	7 mois	8 mois	9 mois	10 mois	11 mois	12 mois	<b>Total</b>
<b>09/2010</b>	5	0	0	0	0	0	0	<b>5</b>
<b>Durée cumulée des contrats en mois</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30</b>